



édito

Aux côtés des acteurs de l'air

Le 3^e Plan régional de surveillance de la qualité de l'air (2017-2021), en cours de validation de l'Etat, fixe le cadre de travail et les objectifs de Lig'Air. Cette nouvelle "feuille de route" reflète les enjeux émergents et les nouvelles ambitions qui sont désormais au cœur de la politique nationale de l'air, pour lutter contre une pollution de l'air qui engendre près de 48 000 décès prématurés chaque année en France. Elle consacre également les progrès accomplis au fil des ans tant sur plan de la qualité de l'air que sur celui des moyens mis en œuvre pour en assurer une surveillance efficace. Certains polluants, tels que les métaux lourds, le benzène, le dioxyde de soufre ne présentent plus ainsi, grâce aux efforts déployés, de caractère prioritaire. La dangerosité d'autres polluants (particules, oxydes d'azote...) et leurs potentialités de dépassement des seuils réglementaires a, en revanche, conduit à renforcer la surveillance et les études qui leur sont consacrées. Sur les dix dernières années, les caractéristiques de la pollution de l'air ont évolué, la contribution des grandes sources ponctuelles ayant nettement diminué au "profit" de sources plus diffuses sur lesquelles les leviers d'actions sont plus difficiles à identifier et à mettre en œuvre. Adapter la surveillance, développer de nouveaux moyens de compréhension des phénomènes grâce à la modélisation, mieux répondre aux attentes des acteurs de l'air, en particulier les collectivités territoriales auxquelles la loi NOTRE a transféré de nouvelles compétences sur l'air, le climat et l'énergie, constituent de nouveaux défis pour Lig'Air. Cette ambition est au cœur du nouveau PRSQA.

Benoît FAUCHEUX
Président de Lig'Air

PROGRAMME RÉGIONAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Une nouvelle feuille de route, de nouvelles ambitions



Le nouveau PRSQA du Centre-Val de Loire fixe pour cinq ans (2017-2021) les orientations de l'action de Lig'Air. L'association va redéployer ses moyens pour répondre à ses missions de surveillance, d'information et d'accompagnement, alors que de nouvelles attentes se font jour dans trois domaines indissociables : l'air, le climat et l'énergie.

C'est dans le contexte d'un nouveau zonage européen que Lig'Air doit assurer sa mission de surveillance de la qualité de l'air. "La région compte désormais cinq zones, explique Abderrazak Yahyaoui, responsable des études : deux zones d'agglomérations, sur Tours et Orléans, deux zones « à risques », soit les bassins de Chartres-Dreux et Blois, et une zone régionale pour le reste du territoire."

Ce découpage, plus proche des problématiques locales, s'accompagne d'une évolution de la surveillance. "Nous allons rééquilibrer le réseau de capteurs entre les stations de fond et les stations trafic, car les oxydes d'azote sont au-

jourd'hui les polluants les plus préoccupants aux abords des axes routiers. Et sur les zones à risques, nous prévoyons de mener des campagnes ponctuelles d'évaluation des NO_x au moyen de tubes passifs et de notre laboratoire mobile. Ce travail, adossé à nos inventaires d'émissions et à la modélisation, permettra d'adapter les moyens de surveillance et d'évaluation de l'exposition de la population."

L'amélioration des connaissances sur les particules (PM₁₀, PM_{2,5}) est un autre engagement. "Nous avons appris à les mesurer, explique A. Yahyaoui, nous devons désormais mieux comprendre leur origine et leur nature." Le site de .../...



la Source à Orléans sera ainsi équipé d'instruments capables simultanément de mesurer et de caractériser les particules : origine minérale ou carbonée ("signant" l'activité agricole ou la combustion), constitution, granulométrie... Des campagnes de

prélèvement sur filtre lors de pics de pollution seront aussi menées, associées à des analyses de laboratoire.

Un rôle d'aide à la décision

L'accompagnement des acteurs de l'air va connaître une montée en puissance. "Nous sommes, plus encore qu'hier, insistent A. Yahyaoui, en mesure d'apporter aux services de l'Etat et aux collectivités des informations indispensables à l'élaboration de leurs schémas de planification, PPA, SRADDET, PCAET, PLU, PDU... qui comportent une dimension air mais aussi climat et énergie. Nos inventaires et cadastres des émissions, nos outils de modélisation à différentes échelles sont en évolution constante. Ils nous permettent d'accompagner de plus en plus finement la décision publique en matière d'aménagements du territoire et d'incidence des choix sur la qualité de l'air et les émissions de gaz

à effet de serre."

Cette implication trouve un prolongement avec le nouveau Plan régional santé-environnement, dans lequel Lig'Air participe à de nombreuses actions transversales portant sur la qualité de l'air intérieur ou la mise en place d'une base de données "transports", par exemple.

Une volonté d'innovation

Animateur de l'OREGES Centre-Val de Loire, observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre, Lig'Air a récemment publié avec celui-ci des fiches climat-air-énergie à l'échelle des intercommunalités. "Notre objectif, explique A. Yahyaoui, est de fournir à l'OREGES des données d'inventaires à l'année n-2 et non plus n-4 tout en améliorant la qualité et le nombre des données."

Un travail d'observation qui va également se renforcer avec les pesticides : "Nous avons été précurseurs, et nous voulons aller plus loin, en nous intéressant aux adjuvants qui servent à stabiliser et transporter les molécules actives et dont on ignore tout ou presque." Lig'Air prévoit également la mise en place d'un réseau d'obser-

INTERVIEW

Un cadrage national pour des actions adaptées aux spécificités régionales

Avec le "Plan national de surveillance de la qualité de l'air ambiant" (PNSQA 2016-2021), les pouvoirs publics ont donné une nouvelle impulsion au dispositif français de surveillance de la qualité de l'air. Patrice Colin, directeur de Lig'Air, revient sur ce plan et sur sa déclinaison au sein du 3e Programme régional de surveillance de la qualité de l'air (PRSQA 2017-2021) en Centre-Val de Loire.



Quelle est l'origine du PNSQA et quelle est son articulation avec le PRSQA régional ?

Le PNSQA est le premier du genre. Il vise l'évolution du dispositif de surveillance de la qualité de l'air en France, afin de l'adapter aux enjeux. Le plan a été co-construit par le ministère chargé de l'Environnement et plusieurs partenaires dont la Fédération Atmo-France, qui réunit les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA), telles que Lig'Air. Il a vocation à encadrer les programmes régionaux (PRSQA), qui constituent les véritables feuilles de route des AASQA sur cinq ans, tout en tenant compte des spécificités régionales.

Quelles sont les évolutions notables du nouveau dispositif et leurs conséquences ?

Le PNSQA définit cinq axes prioritaires, qui reflètent l'évolution des attentes et des enjeux depuis la mise en place de la politique de surveillance et des premiers PRSQA en France.

Le premier vise l'adaptation de la surveillance. Alors que nous disposons désormais d'un bon réseau et d'une évaluation fiable de nombreux polluants, nous devons redéployer nos moyens sur des priorités de santé publique, notamment les particules et le dioxyde d'azote. De nombreuses problématiques émergentes requièrent également un travail spécifique d'observation, telles les pesticides, les pollens, les odeurs...

Lig'Air est bien armé pour répondre à cette demande, en particulier avec les pesticides sur lesquels nous disposons d'une expertise déjà ancienne et reconnue.

vation des odeurs et des nuisances associées, ainsi que d'un système de prévision des épisodes de pollution aux pollens. Enfin, Lig'Air va apporter son expertise dans le suivi d'incidents ou d'accidents facteurs de pollution de l'air, afin d'accompagner la communication de crise.

"Ce travail, conclut A. Yahyaoui, s'appuiera sur un renforcement de nos partenariats scientifiques, et sur une politique de formation de nos équipes. Nous allons faire évoluer notre certification ISO 9001 vers sa version 2015, qui intègre un important volet de maîtrise des compétences." ☒

Une communication renforcée, proche des citoyens

La diffusion de l'information sur la qualité de l'air auprès du public, des médias, des autorités... est indissociable du travail de surveillance de Lig'Air. Elle s'accompagne d'un travail de sensibilisation et de pédagogie renforcé avec le nouveau PRSQA.

Sur son site internet, Lig'Air diffuse quotidiennement l'indice de la qualité de l'air de toutes les communes de la région Centre-Val de Loire. La modélisation numérique lui permet de prévoir la qualité de l'air pour le lendemain et le surlendemain, des informations précieuses pour les personnes sensibles et les pouvoirs publics dans la mise en place de mesure de protection.

Un dispositif unique en France ("Sentimail"), sous la forme d'une alerte par mail des personnes sensibles dès

la prévision d'une dégradation de la qualité de l'air (à partir d'un indice 6), a été mis en place, récemment étendu aux insuffisants respiratoires avec "Messag'air" (alerte par SMS).

Avec le nouveau PRSQA 3, Lig'Air va aller plus loin, notamment en diffusant son information sur les réseaux sociaux, Twitter et Facebook.

De nouveaux outils de communication vont voir le jour : dossier et film pédagogique pour les scolaires, sessions de formation des professionnels de santé, plaquettes thématiques... ☒



L'accompagnement des acteurs reste une priorité...

Les différents outils de planification – PPA, PDU, PLUi, PCAET... – de l'Etat ou des collectivités territoriales ont un impact sur l'air. La compréhension et l'anticipation des phénomènes, via notamment la modélisation, sont des informations et des outils, en progrès constants, grâce auxquels Lig'Air accompagne et accompagnera de manière croissante la décision des pouvoirs publics, de même qu'en cas de pics de pollution, ou de risque de pollution accidentelle ou incidentelle.

Quelles sont les autres axes ?

Un accent fort est mis sur la communication, avec le souci de donner des clés au citoyen et les moyens d'agir. En plus des outils de communication numériques déjà en place (Sentimail, Messag'Air), Lig'Air veut développer des applications sur smartphone. L'innovation et l'anticipation sont d'autres priorités, avec le développement des compétences

et la recherche de partenariats scientifiques élargis.

Comment le PRSQA a-t-il été élaboré et quelles attentes régionales reflète-t-il ?

Nous l'avons réalisé en concertation avec les quatre collègues de la gouvernance de Lig'Air, notamment via un questionnaire. Une douzaine d'actions prioritaires, reflétant les attentes locales, en ont résulté. On y trouve un renforcement souhaité de notre travail sur les pesticides, la valorisation de nos outils et savoir-faire dans l'accompagnement des collectivités, en particulier pour leur PCAET et leurs PDU (Plan de déplacements urbains), le développement de la prévision en ce qui concerne les épisodes de pollution aux pollens, ou encore un renforcement de nos connaissances sur les particules ultra-fines, par exemple. Ces chantiers sont aujourd'hui ouverts. ☒

Le Plan national de surveillance de la qualité de l'air ambiant (PNSQA)

→ Contexte

- Une prise de conscience renforcée de l'enjeu sanitaire majeur que constitue la qualité de l'air, de nouvelles attentes et de nouveaux acteurs à intégrer dans la réflexion.
- Une organisation des compétences publiques en pleine mutation avec la prise en compte dans les politiques des collectivités de l'air, de l'énergie et de la maîtrise des émissions de GES.
- Une nécessaire évolution réglementaire en réponse aux contentieux européens.

→ Objectif

Constituer un cadre d'orientations partagées pour la politique nationale et les programmes régionaux de surveillance de la qualité de l'air (PRSQA) pour la période 2017-2021.

→ Elaboration

Ce premier PNSQA a été élaboré, sous l'égide du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM) et de ses services déconcentrés (DREAL), avec les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'air (AASQA) fédérées au sein du réseau ATMO France, et le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA).

→ Priorités

Elles reflètent les besoins d'évolution du dispositif de surveillance de la qualité de l'air, à partir des diagnostics et enjeux d'ordre scientifique, technique, réglementaire, économique et social identifiés lors de son élaboration.

Le plan s'articule autour de cinq axes :

- Adapter le dispositif de surveillance aux enjeux (11 actions)
- Accompagner les acteurs dans l'action en faveur de la qualité de l'air (5 actions)
- Organiser la communication pour faciliter l'action (9 actions)
- Se donner les moyens d'anticipation (5 actions)
- Assurer la réussite du PNSQA (6 actions)

Déclinaison territoriale

La déclinaison territoriale du PNSQA tient compte de la nouvelle carte des régions. Pour les AASQA concernées par la fusion de plusieurs régions, un seul PRSQA par nouvelle région est adopté (aucun changement pour le Centre-Val de Loire).

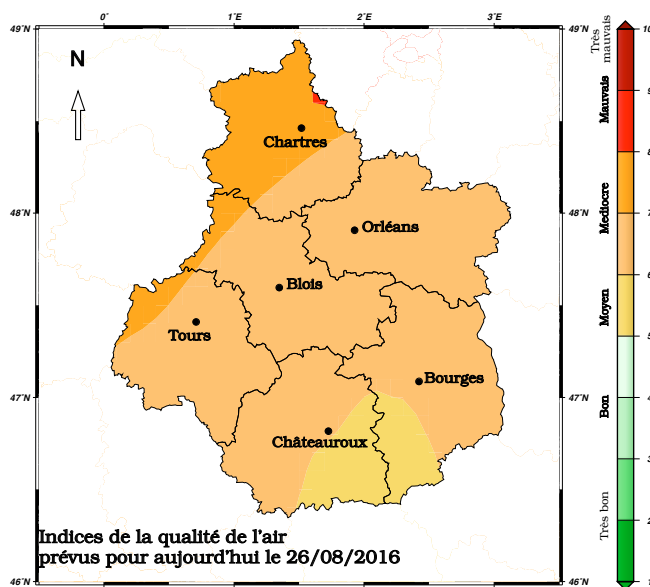
L'indice 7 (qualité de l'air médiocre) est l'indice maximal observé sur quasiment l'ensemble des grandes agglomérations de la région Centre-Val de Loire, en août, à cause de l'ozone.

La période estivale est en effet propice à la production de ce polluant secondaire, issu de la photochimie.

Un épisode de pollution à l'ozone avait ainsi été prévu le 20 juillet 2016 sur le département du Loiret, entraînant le déclenchement de la procédure d'information et de recommandations. Puis, entre les 24 et 27 août 2016, les conditions météorologiques ont encore été favorables à l'augmentation des niveaux d'ozone engendrant des indices de la qualité de l'air de niveau 7. La concentration maximale en ozone a été mesurée sur la station rurale de Oysonville (Eure-et-Loir) le 26 août 2016 avec 227 µg/m³. En région Centre-Val de Loire, la problématique ozone reste donc d'actualité lors de conditions météorologiques particulières (vent faible de secteur Nord-Est, ensoleillement important marqué par de fortes températures, masses d'air chargées en précurseurs : notamment les oxydes d'azote et les composés organiques volatils).

Globalement, la qualité de l'air a été bonne sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire pendant ce troisième trimestre 2016.

Indices de la qualité de l'air prévus pour aujourd'hui le 26/08/2016



Indices de la qualité de l'air prévus pour aujourd'hui le 26/08/2016

Cartographie réalisée par Lig'Air - Source : Ocarina / PRÉVAIR

Zone surveillée	Indices ATMO et Indices de la qualité de l'air			Les dépassements de seuils
	Indices majoritaires pendant le trimestre	Maxima des indices	Dates de ces maxima	O ₃ - Objectif de qualité - seuil de protection de la santé humaine 120 µg/m ³ /8h Nb de jours de dépassements par zone
► Blois	4	7	24-25/08	9
► Bourges	4	7	24/08	7
► Chartres	3	7	25-26/08	7
► Châteauroux	4	6	19-20/07 et 16-17-24-25-27/08 et 01/09	9
► Dreux	3	7	26/08	6
► Montargis	4	6	16-17-25-26-27/08	6
► Orléans	4	7	17-25-26/08	7
► Tours	4	7	24-25-26/08	9
► Vierzon	4	7	24/08	8



Surveillance de la qualité de l'air en région Centre-Val de Loire

Actus

La vie du réseau

Zones administratives de surveillance

Révision des zones administratives de surveillance (ZAS) sur l'ensemble de la France par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. La région Centre-Val de Loire est désormais découpée en deux zones agglomérations (Orléans et Tours), deux zones à risques (Chartres-Dreux et Blois) et une zone régionale comprenant le reste de la région. Le programme régional de surveillance de la qualité de l'air 2017-2021 sera établi à partir de ce zonage.

La réglementation

Parution de plusieurs textes réglementaires

- Décret n°2016-1071 du 03 août 2016 relatif au schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires SRADDET
- Arrêté du 05 août 2016 relatif à la surveillance des pollens et des

moisissures de l'air ambiant

- Arrêté du 24 août 2016 relatif aux plans de déplacements urbains (PDU)
- Arrêté du 26 août 2016 relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant.

La pollution

Pollution agricole

La campagne de surveillance des pesticides s'est achevée le 19 septembre 2016 sur les sites de Saint-Martin-d'Auxigny (Cher) et de Tours (Indre-et-Loire). Elle se poursuit jusqu'à la fin de l'année sur les sites de Oysonville (Eure-et-Loir) et d'Orléans (Loiret).

Pollution pollinique

La surveillance des pollens s'est achevée mi-septembre à Orléans et Tours, et début octobre à Bourges.

La communication

Rapport d'activité

Le rapport d'activité 2015 est à la

disposition du public sur le site internet de Lig'Air.

Journée Nationale de la Qualité de l'Air

Organisée le 21 septembre 2016, cette journée a permis une opération portes ouvertes à Lig'Air, à la station proximité automobile Gambetta d'Orléans et à la station mobile à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret). L'opération a fait l'objet de différentes retombées médiatiques (France 3, France Bleu, République du Centre...)

OREGES Centre-Val de Loire

Plaquette

L'Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre en région Centre-Val de Loire a publié une plaquette présentant les principaux chiffres d'émissions de gaz à effet de serre en région Centre-Val de Loire pour l'année de référence 2012, des actions ainsi que des outils de réduction d'émissions. ☒



La lettre de Lig'Air juillet-septembre 2016

260, avenue de la Pomme de Pin
45590 Saint-Cyr-en-Val - Tél. 02 38 78 09 49
Fax 02 38 78 09 45 - Courriel : ligair@ligair.fr
www.ligair.fr - Directeur de la publication :
Patrice Colin - Rédacteur : Jean-Louis Derenne
Conception Réalisation : FORCE MOTRICE
Crédits photos et illustrations :
Lig'Air - JL Derenne -
Tirage : 900 exemplaires
N° ISSN : 1772-1199



Retrouvez-nous aussi sur :



Retrouvez toutes ces informations et beaucoup d'autres sur www.ligair.fr